ministre de la justice, que tous les Français sont égaux devant la loi passe à l'ordre du jour. (Triple salve d'applaudissements à droite.)

Le marquis de l'Angle-Beaumanoir est vivement félicité par ses collègues.

Réponse de M. Thévenet

M. Thévenet, garde des Sceaux.— Je ne m'attendais pas, Messieurs, à voir M. le marquis de l'Angle-Beaumanoir donner au débat une ampleur comme celle qu'il lui a donnée.

Je ne suis pas préparé à répondre, comme il l'aurait désiré.

Nous avons voulu pratiquer une politique d'apaisement; le clergé ne nous y a pas aidés ; nous ne l'avons frappé qu'à regret et ma circulaire n'avait d'autre but que de prévenir, afin de ne pas avoir à punir. (Applaudissements ironiques à droite.)

M. Buffet.—Je n'admets pas que le gouvernement ait le droit d'agir ainsi ; vous violez le concordat. (Très bien ! à droite.— Bruit à gauche.)

M. Halgan. — Si encore vous entendiez le prévenu, mais vous n'osez pas. (Nouveaux applaudissements à droite.)

M. Thévenet, garde des sceaux.—Mais,messieurs, si vous revoquez en doute mes affirmations, ma présence à cette tribune devient inutile. (Bruit.)

Le gouvernement a agi dans la plénitude de son droit.

Le Sénat repoussera l'ordre du jour de M. le marquis de l'Angle-Beaumanoir.

Discours de M. Chesnelong

M. Chesnelong. — Messieurs, la suspension des traitements des ecclésiastiques est une mesure illégale et arbitraire. (Très bien ! très bien ! à droite.)

En 1790, le clergé a mis ses biens à la disposition de l'Etat et la loi d'avril 1790 a garanti les traitements des divers ministres des cultes.

La constitution de 1791 dit que les traitements ecclésiastiques ont le caractère d'une dette nationale.

J'arrive au concordat et aux lois qui l'ont complété.

Tous ces documents établissent que les traitements des prêtres sont insaisissables ; en 1833, le 16 avril, une loi décida qu'ils pourraient être supendus, mais dans le cas seulement où les prêtres seraient absents de leurs paroisses.

Donc, aujourd'hui,vous n'avez pas la loi pour vous. (Très bien ! très bien ! à droite.)

Le gouvernement actuel fait du concordat un instrument de domination au profit de l'Etat, et d'asservissement pour le clergé.

Il fait du budget des cultes un moyen d'assimiler les prêtres à des fonctionnaires. (Applaudissements à droite.)

En agissant ainsi, vous faites des ministres de la religion, des prêtres diminués et des citoyens amoindris. (Nouveaux applaudissements à droite.)

Je proteste au nom de la dignité du sacerdoce et de la liberté des consciences chrétiennes. (Sensation. — Longs applaudissements à droite.)

J'estime que la religion est au-dessus de la politique,qu'elle ne doit être identifiée à aucun parti et que les prêtres doivent se tenir à l'écart des luttes politiques. (Très bien ! à droite.)

M. le garde des sceaux. — Nous sommes d'accord.

M. Chesnelong. — Mais il n'en est plus de même lorsque les questions religieuses se trouvent mêlées aux questions politiques.

Les droits de l'église sont menacés ; elle ne peut se taire. (Applaudissements à droite.)

L'Eglise ne consentira jamais à être une Eglise esclave. (Très bien ! à droite.)

Dans les dernières élections, le clergé a eu une attitude circonspecte et modérée ; il a eu d'autant plus de mérite, que M. le garde des sceaux, par le ton commandatoire de sa circulaire, aurait pu provoquer une explosion d'indignation.

Cette âpreté de ton est un des symptômes les plus tristes et les plus significatifs de la politique dont nous subissons les conséquences : elle est encore aggravée par vos inférieurs. (Très bien ! très bien ! à droite.)

Vous connaissez certainement, M. le Garde des sceaux, la lettre adressée par le préfet de l'Ariège à un certain nombre d'ecclésiastiques ; trouvez-vous ce langage digne dans la bouche d'un représentant de l'autorité publique. (Très bien ! à droite.)

Si l'on nous approuvait, sur le terrain religieux et social, les réparations auxquelles nous avons droit, nous ne deviendrions pas républicains, mais nous ne refuserions pas notre concours à une politique de paix religieuse. (Très bien! à droite.)

Mais je n-attends pas cette politique du cabinet actuel; la sienne est toute de discorde et d'oppressions. Aussi je la combats, et j'ajoute qu'elle est mauvaise pour la République. (Bruit à gauche.)

Les élections de 1885, vous ont donné un avertissement, dont vous n'avez pas tenu compte ; celles de 1889 vous en ont donné un second, que vous ne semblez pas comprendre. (Très bien ! à droite.)

Que nous réserve l'avenir ? Je n'en sais rien ; ce que je sais, c'est que la France chrétienne ne périra pas et que l'Eglise catholique, quoi que vous fassiez, n'abdiquera pas dans la France chrétienne. (Longue salve d'applaudissements à droite.)

Les ordres du jour

M. le Président. — J'ai reçu, Messieurs, de M. Berthelot, un ordre du jour ainsi conçu :

« Le Sénat, approuvant l'interprétation donnée au concordat par M. le garde des sceaux passe à l'ordre du jour. »

M. Thévenet, garde des sceaux. — Pour en finir avec cette question, je prie le Sénat de voter cet ordre du jour.

M. le Marquis de l'Angle-Beaumanoir. — Je demande la priorité pour celui que j'ai présenté.

M. le baron de Lareinty. — Je réclame l'ordre du jour pur et simple.

L'ordre du jour pur et simple est repoussé par 198 voix contre 65.

L'ordre du jour Berthelot est adopté par 196 voix contre 70.

Le Sénat adopte ensuite un projet de loi sur les syndicats des communes et s'ajourne à jeudi à 2 heures.

La séance est levée à 5 heures.

L'INFLUENZA

Paris, 17 décembre. — Les variations brusques de la température font que l'épidémie de grippe, qui tendait à disparaître, se maintient dans certains milieux et s'accroît dans d'autres. Le brouillard d'hier et le temps humide et brumeux d'aujourd'hui favorisent le maintien et même le développement de cet état de choses.

L'administration la plus affectée est certainement celle des postes et télégraphes. Le directeur des postes et télégraphes a envoyé ce matin, dans chaque bureau télégraphique un commis principal chargé d'assurer, autant que faire se peut, le service. La même précaution a été prise dans les bureaux téléphoniques, car les employés demeurés à leur poste se plaignent d'être surmenés et une certaine surexcitation règne dans le personnel.

Au poste central télégraphique dont le personnel est en majeure partie composé d'hommes et qui comprend 1,122 agents, il y avait, ce matin 236 malades, c'est-à-dire presque le quart de l'effectif.

A l'école polytechnique et dans les lycées la situation est stationnaire tandis qu'à l'école de St-Cyr les cas semblent augmenter tous les jours. Soixante élèves ont été amenés aujourd'hui à l'hôpital de Versailles.

Saint-Pétersbourg, 17 décembre. — On mande de Charkow qu'une grande panique règne dans cette ville, plusieurs cas d'influenza ayant dégénéré en fièvre typhoïde.

* *

M. le docteur Proust, professeur d'hygiène à la Faculté de médecine de Paris, a fait, hier, à l'Académie de médecine, une importante communication sur la fièvre dengue.

Le savant spécialiste, en terminant, s'est exprimé en ces termes :

» En résumé, l'épidémie d'*influenza*, qui règne en ce moment à Paris, ne présente pas tous les caractères classiques et ordinaires de la grippe, telle que nous sommes habitués à l'observer ; mais elle n'offre pas davantage l'ensemble des phénomènes de la dengue, signalés par les médecins qui l'ont vue dans les pays où elle règne.

» Pour être autorisé à formuler le diagnostic de *dengue*,il faudrait avoir assisté à l'évolution complète de l'épidémie.

» On doit également attendre les observations des médecins de St-Pétersbourg, de Berlin, de Vienne, de Copenhague, de Madrid et de Rome, pour pouvoir comparer les accidents qu'ils auront constatés avec ce que nous voyons à Paris.

» Ce que nous pouvons, dès aujourd'hui, afficher, c'est que l'épidémie que nous observons en ce moment à Paris, est la même que celle qui sévit dans les villes ci-dessus.

» Ce que nous pouvons aussi affirmer, c'est que cette épidémie est remarquable par le peu de durée des accidents qu'elle provoque et par leur bénignité.

» C'est le côté important et rassurant sur lequel nous croyons devoir insister.

» En terminant, il m'a paru utile de constater cette unanimité du corps médical sur la bénignité de l'épidémie et de la proclamer à la tribune de l'Académie de médecine, dont l'autorité est si grande pour toutes les questions qui touchent la santé publique. »

L'AFFAIRE GOUFFÉ

M. Doppfer, juge d'instruction. se trouve en présence de dépositions contradictoires au sujet de la direction que M. Gouffé a prise, dans la soirée du 26 juillet. En outre, l'heure à laquelle l'huissier a été vu, une dernière fois sur les boulevards, n'a pu être encore exactement définie. Le magistrat, qui vérifie minutieusement les moindres détails de l'affaire confiée à ses soins, essaie actuellement d'élucider ces deux questions.

On sait qu'un M. D..., banquier, avait déclaré que, dans la soirée du 26 juillet, il avait vu M.Gouffé passer en compagnie de deux personnes, MM. Let... et Wit..., devant le n° 19 du boulevard Montmartre. Son commis, avait-il ajouté, pouvait corroborer son témoignage. Convoqué au palais, comme nous l'avons dit hier, par M. Doppfer, M. Dem..., commis de M. D..., a été mis en présence de MM. Let..., Wit... et Da..., un de leurs amis. La confrontation a eu lieu à quatre heures et demie et a pris fin à cinq heures.

M. Doppfer a commencé par dire au témoin que les trois personnes avec qui on le confrontait n'étaient nullement incriminées dans l'affaire. L'instruction cherche à fixer une question, une question d'heure et une question de pas, pour ainsi dire, et M. Doppfer a fait observer à M. Dem... qu'une inexactitude serait grave. Puis il a lu deux dépositions que M. D..., le banquier, a faites spontanément à M. Couturier, le juge qui avait été chargé par intérim de l'affaire relative à la disparition de M. Gouffé.

Dans l'une, M. D... avait déclaré qu'il avait vu l'huissier et ses deux amis à sept heures un quart du soir, le 26 juillet, et, dans l'autre, le même soir, à sept heures vingt minutes.

M. Dem... a dit formellement, tout d'abord, qu'il ne connaissait ni M. Wit.... ni M. Let... Il se rappelle que, dans la soirée du 26 juillet, M. D..., son patron, a salué un groupe de trois personnes.

— Quels sont ces messieurs que vous saluez, a-t-il demandé à M. D ?...

— Ce sont, aurait répondu le banquier, MM.Gouffé et Let... qu'accompagne un M. Wit...

Le témoin ne peut se rappeler exactement l'heure de cette rencontre. Il avait été chargé, prétend-il, de porter une lettre, le soir, à la gare du Nord, à destination d'une localité du département de la Somme. Il est arrivé à la gare du Nord à sept heures dix, mais, selon lui, pour se rendre à pied du n° 19 du boulevard Montmartre à la gare du Nord, il ne fut pas plus de cinq minutes.

Ainsi qu'on le voit, la déposition de M. Dem...,n'a pas confirmé celle de M. D... son patron.

M. Wit..., interrogé par le juge, a déclaré qu'il n'avait nullement vu M. Gouffé dans la soirée du 26 juillet. Il prétend être victime d'une dénonciation calomnieuse de la part d'une personne avec qui il a dû débattre, il y a vingt-trois ans, des questions d'intérêt et qui lui doit de l'argent. Nous avons annoncé, du reste, que l'incident qui est venu se greffer sur l'affaire Gouffé aurait son dénouement devant les tribunaux.

M. Wit... a déposé hier au parquet, contre M.D... une plainte en dénonciation calomnieuse. M. Doppfer a, de plus, invité M. W... à consigner par écrit tous ses griefs.

NOUVELLES DU JOUR

Un siége épiscopal refusé

Paris, 17 décembre. — On télégraphie de Saint-Dié que M. l'abbé Sonnois, curé d'Auxonne, qui avait été, au conseil des ministres de jeudi dernier, nommé évêque de Saint-Dié, vient de refuser ce siège.

Il avait déjà refusé un évêché l'année dernière.

A Lisbonne. -- Un baptême royal

Lisbonne, 17 décembre. — La cérémonie du baptême de l'infant Manuel aura lieu, avec un caractère absolument intime, au palais de Belem.

Le comte de Paris a visité la famille impériale du Brésil.

Un incident à la Chambre

Paris, 17 décembre. — Pendant que M. Laur défendait pour la forme,son élection à la tribune, il s'est produit un incident dont M. Joffrin a fait les frais. L'orateur demandait à la Chambre de s'arrêter dans la voie funeste où elle est entrée le jour où elle a validé M. Joffrin.

M. Joffrin se lève furieux et montre le poing à l'orateur.

M. Cunéo d'Ornano s'écrie au milieu des rires et des applaudissements: il y a un étranger qui parle là-bas, il faut prier les huissiers de le faire sortir.

Vous ne pouvez parler ainsi d'un collègue, insinue timidement M. Floquet.

Un collègue! réplique M. Cunéo d'Ornano, jamais de la vie, moi je suis élu par le suffrage universel, et les applaudissements de redoubler, pendant que Joffrin fourre son nez dans son pupitre.

La mort de M. Cornélis de Witt

Paris, 17 décembre. — Le comte de Paris, dès son arrivée à Lisbonne, a adressé à M. Cornélis-Henri de Witt, fils aîné de feu Cornélis de Witt, la dépêche suivante :

« Profondément ému par la perte d'un ami fidèle et éclairé dont vous m'annoncez la fin; je m'associe de tout cœur à votre douleur filiale et au deuil de toute votre famille. « COMTE DE PARIS. »

Horrible crime à Tours

Tours, 17 décembre. — La femme Tessier,âgée de quatre-vingt-quatre ans, habitant la Paquerie, commune de Limeray,a été assassinée la nuit dernière. Le cadavre, horriblement défiguré, la tête écrasée à coups de marteau, a été trouvé ce matin par un journalier.

Les meubles de l'habitation avaient été fouillés. Le vol a été le mobile du crime, car la femme Tessier avait touché vendredi une somme d'argent.

La gendarmerie d'Amboise a prévenu le parquet de Tours, qui s'est transporté sur les lieux, aujourd'hui à deux heures, et a commencé une enquête. L'assassin est encore inconnu.

La femme Tessier passait pour très avare.

Ce crime, venant après ceux de Noizay et de Chançay, a absolument terrorisé les populations des campagnes.

Grève de balayeuses

Nantes, 17 décembre. — Les balayeuses se sont mises en grève ce matin. Les femmes réclament 1 fr. 25 au lieu de 1 fr. par jour.

La compagnie voulait, au contraire, les diminuer.

La ville n'a pas été balayée ce matin.

M. Deroulède cherche un local

Paris 17 décembre. — Tous les députés boulangistes invalidés sont bien décidés à se représenter, quoi qu'on en ait dit ces jours derniers.

Quant au voyage que MM. Deroulède, Marius Martin, Galli, etc., ont été faire la semaine dernière à Jersey, il avait pour but de demander au général Boulanger l'autorisation d'organiser à Paris un grand meeting de protestation contre la validation de M. Joffrin.

Cette autorisation ayant été accordée avec empressement, M. Galli et M. Deroulède se sont mis en quête d'un vaste local qui soit libre le soir.

Ils feront connaître, probablement aujourd'hui ou demain le lieu et la date de ce meeting.

Le conflit anglo-portugais

Lisbonne, 17 décembre. — Les journaux publient le rapport de l'ingénieur Alvaro Castelloes au ministre des colonies arrivé par la malle. Le rapport raconte les premiers évènements, dont l'épilogue a fait l'objet du télégramme de Mozambique du 17 novembre relatif à l'attaque des Makolos contre le major Serpa Pinto alors que M. Alvaro Castelloes faisait des études de chemin de fer dans le Haut-Shiré.

Le rapport est daté de Mupasso le 8 août.

Le 13 juillet, Serpa-Pinto, se mettant en route pour Quilimine, remet le commandement à M. Castelloes En même temps, un second ingénieur, M. Themudo partit pour Mupasso dans le territoire portugais avec des gens, des embarcations, les bagages et les vivres nécessaires.

Le 28 juillet, M. Castelloes arriva à Mupasso avec 200 hommes ; il trouva la population excitée contre les Portugais par une influence étrangère et lorsqu'il parvint devant le village des Makolos, en face de Mupasso à 1,200 mètres de la rive du Shiré, il vit sortir les indigènes en armes. Il ordonna à ses gens de s'arrêter à 200 mètres de distance et, accompagné de 40 hommes, il voulut parlementer et donner des assurances pacifiques. Il avait, disait-il, déjà passé par cinq autres villages sans être inquiété.

Les indigènes ne laissèrent pas parler Castelloes, et tirèrent sur lui et ses hommes, qui se trouvaient à portée de fusil. Castelloes donna alors l'ordre de faire feu aussi sur le village. Les indigènes l'abandonnèrent après avoir incendié leurs cases, laissant six hommes et douze barils de poudre qui firent explosion.

Castelloes s'apprêtait à camper en face, lorsque le second ingénieur, M. Themudo, avisa qu'il allait être attaqué à son tour.

SITUATION METÉOROLOGIQUE. — Roubaix, 18 déc.—Hauteur barométrique : 768,—Température :

A 7 heures du matin	0 degré	au dessous de zéro.
A 1 » du soir..	0 degré	au dessus de zéro.
A 5 » »	0 degré	au dessus de zéro.

Paris, 17 décembre. — Une dépression qui persiste au nord des Iles-Britanniques, se dirigeant vers la Norvège, amène une baisse du baromètre dans le nord du Continent, tandis que la pression se maintient très élevée sur la France et l'Europe centrale. Le maximum de Moscou disparaît; la hausse continue sur la Méditerranée, où le baromètre est maintenant voisin de 770 mm. Les vents des régions sud dominent sur nos côtes et restent faibles ou modérés, toutefois, la mer est grosse à la pointe de Bretagne. On signale des pluies sur notre territoire océanien, des neiges sur la Baltique.

La température monte sur le nord et l'ouest de l'Europe; elle était, ce matin, de — 6 degrés à Nicolaieff, 5 à Uléaborg, Cassel, 0 à Paris, 4 à Perpignan 11 à Saint-Mathieu, 12 à Valentia et 1 Alger.

En France le temps devient brumeux et quelques pluies sont probables, avec température moins basse.

Hier, à Paris, brouillard.

Température maximum : 2 degré 8 ; minimum, 0 degrés 1.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'influenza à Roubaix. — Un journal dément notre information et prétend que l'*influenza* a fait son apparition à Roubaix. Il serait temps de s'entendre sur cette prétendue épidémie et de savoir où commence et où finit l'*influenza*. Un médecin que nous avons encore *interrogé hier*, nous a dit que cette forme de grippe était moins longue et moins dangereuse que l'autre, et qu'à l'heure actuelle beaucoup de personnes enrhumées fortement criaient à l'*influenza* sans savoir exactement quels en étaient les symptômes.

Mal de tête très violent, courbature générale, embarras gastriques, tels sont les débuts de cette bénigne maladie qu'on nomme *influenza*. Quant aux désagréments de la *grippe*, ils se résument en embarras gastriques, mal de tête et courbatures. C'est donc blanc bonnet et bonnet blanc, et si l'on veut que tous les grippés de Roubaix soient *dengués*, le journal en question a raison, l'*influenza* est « dans nos murs ».

Les tramways.— La direction des chemins de fer du ministère des travaux publics vient de publier les résultats comparatifs de l'exploitation des tramways, pendant les deux premiers trimestres des années 1889 et 1888, d'après les renseignements fournis par les Compagnies.

Sur les huit Compagnies de tramways en exploitation dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, cinq accusent dans le chiffre du produit brut une différence en faveur de 1889. Pour les tramways de Lille (réseau urbain et suburbain) le produit brut de 1889 s'est élevé à 681,592 fr., dépassant de 21,682 fr. celui des deux trimestres correspondants de 1888.

L'augmentation a été de 3,800 francs pour les tramways de Roubaix à Tourcoing, de 3,327 fr. pour ceux de Boulogne-sur-Mer et de 966 francs seulement pour ceux de Calais à Guînes. La diminution la plus forte est celle des tramways de Cambrai à Catillon, où le produit brut s'est abaissé de 2,082 francs. La diminution a été de 1,088 fr. pour les tramways de Valenciennes et leurs extensions et de 705 fr. pour ceux de Fourmies à Wignehies.

Demandes en autorisation de bâtir. — Voici les autorisations de bâtir qui ont été accordées par la Mairie depuis une dizaine de jours :

MM. Mille-Florin, une usine sur le terrain longeant le cimetière ; G. Leclercq, quatre maisons, rue Heilmann; J.-B. Debaisieux, trois maisons,rue Heilmann; Heyndrickx Noufflard et Cie, nivellement, Boulevard de Metz ; Motte-Bossut fils, un mur, Boulevard Gambetta ; Administration des hospices, un nouvel hospice, rue de Barbieux; Louis Willems, deux maisons, boulevard de Cambrai.

Emile Nys, deux maisons rue de Tunis ; Boudin et Delgrange, deux maisons, rue Newton ; Vambeveren Cléopas, deux maisons, rue de la Vigne; veuve Descat, un aqueduc latéral, chemin vicinal, n° 9 ; Floris Deldalle, un aqueduc latéral, rue de l'épeule, 251 ; Van Welden frères, dix-huit maisons,boulevard de Metz ; Caucheteux Dugnolles, quatre maisons,rue Brézin ; veuve Herbaut, une palissade,rue des Arts; Legrand-Dupont, une baraque, rue de Barbieux ; Desurmont, magasin, rue Cugnot.

Une arrestation pour vol. — Deux journaliers J.-B. Veniat et J.-B. Vanderaghem avaient, il y a quelques jours, passé la soirée dans un estaminet et le dernier en reconduisant son ami à son domicile, rue Cadeau, lui enleva une montre en or d'une valeur de deux cents francs. Ce n'est que le lendemain que Veniat s'aperçut du vol et informa la police qui s'est mise à la recherche de Vanderaghem.

Les agents de sûreté Berthe et Réville ont rencontré Vanderaghem, lundi soir, près du Moulin-Tonton; ils l'ont conduit au dépôt.

Vanderaghem a avoué être l'auteur du vol et a déclaré qu'il avait engagé la montre au Mont-de-Piété de Tourcoing pour une somme de quarante francs. La montre a été dégagée et remise à son propriétaire tandis que Vanderaghem a été conduit à la prison de Lille.

Une tentative de vol, rue Pierre-de-Roubaix. — Il y a une huitaine de jours, M. Louis Inglebert, épicier et fabricant de harnats, rue Pierre-de-Roubaix, constatait la disparition d'un mètre qu'il avait laissé dans son atelier donnant rue des Fossés. Une échelle, posée contre le mur haut de deux mètres cinquante environ, avait servi au voleur pour pénétrer dans la cour de son habitation.

L'avant dernière nuit les voleurs sont revenus dans la cour de la maison de M. Louis Inglebert en employant, cette fois, trois échelles qu'ils laissèrent appuyées contre le mur.Ils n'ont pas été plus heureux que la première fois car ils n'ont réussi à enlever qu'une couverture en laine qui était restée dans la cour.

Arrestation d'un déserteur. — La gendarmerie a arrêté, mardi matin, un jeune conscrit de la classe 1888, Jean S..., du 145e de ligne à Maubeuge, absent de son régiment depuis le 23 novembre dernier, c'est-à-dire dix jours après son incorporation.

Jean S... avait abandonné ses effets militaires et ses armes près de Maubeuge et était venu habiter à Roubaix chez sa sœur, demeurant rue Ste-Elisabeth.

Wattrelos. — *Arrestation d'un recéleur et d'une bande de voleurs.*— La police était depuis quelque temps à l'affût d'une bande de voleurs, opérant à Roubaix et aux environs, sur une vaste échelle. Des boutiques de marchands d'étoffes,des voitures de petits commerçants du marché, des voitures de boulangers, étaient dévalisées avec une audace extraordinaire sans qu'aucun indice pût mettre sur la trace des voleurs.

Enfin, il y a une huitaine de jours,les soupçons se portèrent sur une bande de jeunes gens, tous repris de justice, qui faisaient de fréquents voyages entre Wattrelos et Roubaix, et la police les surveillait étroitement, quand, à la suite d'un vol de foulards, tabliers et cache-nez, une perquisition fut faite chez un nommé Delespaul, habitant la Vieille-Place de Wattrelos, et l'on y découvrit une partie des objets volés.

Inutile de dire que Delespaul a été arrêté immédiatement ainsi que deux vagabonds du nom de Perin et Nultin qui se trouvaient chez le receleur au moment de la perquisition. Ceux-ci ont déclaré que Delespaul avait encore chez lui différentes choses volées au Grand Bazar de Roubaix.

Delespaul qui a femme et enfants ne travaille jamais, et, paraît-il, embauche des enfants qu'il envoie voler pour lui un peu partout. L'un de ses fils, actuellement sous les verroux, est également inculpé de complicité ainsi que différents individus dont nous publierons prochainement les noms.

Un noyé à Croix. -- Mardi, vers deux heures de l'après-midi, des passants aperçurent dans le canal de Roubaix, entre l'établissement des produits chimiques et l'usine à gaz, le corps d'un homme surnageant sur l'eau. Ils le ramenèrent sur la berge et prévinrent le garde-champêtre, M. Leconte.

Cet homme paraît âgé de vingt-cinq ans environ, il n'avait sur lui aucun papier permettant d'établir son identité; on a trouvé dans ses poches, 0,90 cent. et une casquette en soie; il était vêtu d'un complet grisâtre en drap de Roubaix, avait une chemise à carreaux bleu et blanc et était chaussé de bottines à élastiques.

Le cadavre, qui a séjourné dans l'eau cinq ou six jours, ne porte aucune trace de violences.

Bureau des épaves.— Un rouleau d'ébauches de dessins décoratifs trouvé sur la voie publique, il y a quelques jours,a été déposé au bureau du commissariat central où le propriétaire peut le réclamer.

AVIS. — La librairie ALFRED REBOUX, *rue Neuve, 17, Roubaix*, se charge de la distribution, à domicile, des circulaires, tarifs, prospectus, lettres de faire-part, etc: Cette organisation nouvelle assurera aux clients de la maison un service bien fait et une grande économie.

Maison G. Broer et Cie. — Voir l'annonce à la 4e page. 20819—42320

Cartes de visites. — L'imprimerie du *Journal de Roubaix* offre à un prix exceptionnel, aux lecteurs du journal, une jolie boîte contenant cent cartes et cent enveloppes. (*Voir à la 4e page*). — **Cartes de visites à 2 fr. le cent.**

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

TISSAGE-FILATURE. — Les constructeurs ou fournisseurs de machines ou d'articles pour tissage, filature, doivent faire insérer leurs noms, dresse, spécialités, dans l'*Agenda des industries textiles pour 1890*, petit livre utile, intéressant à consulter tous les jours de l'année, et qui sera adressé dans la France entière, à tous les INDUSTRIELS travaillant la laine, le coton, le lin, la soie, le jute : FABRICANTS, FILATEURS, RETORDEURS, TEINTURIERS, etc., etc. Envoyez sans tarder renseignements à l'éditeur A. REBOUX, à Roubaix. 20812—42321

TOURCOING

Conseil municipal. — Les conseillers avaient été convoqués dimanche, à une réunion qui s'est tenue lundi, à 11 heures du matin, dans la salle ordinaire des séances. Il ne s'agissait pas précisément de délibérer ; mais, M. le maire avait jugé nécessaire de prendre l'avis du Conseil, à propos d'une... (il ne serait peut-être pas tout à fait exact de dire une difficulté) mais plutôt d'un contretemps qui se produit, d'une manière inattendue, à propos de l'embranchement du canal, ou même, pour être plus précis, du quai *terminus*.

Pour donner à ces quais les dégagements désirables, il faudrait empiéter quelque peu sur certaines propriétés riveraines, et des propositions ont déjà été faites aux propriétaires, qui paraissent être disposés à se montrer tout à fait accommodants, à l'exception toutefois d'un seul, qui a répondu à l'administration municipale, qu'avant d'entrer en arrangement, il fallait au moins *centupler* l'offre qu'on lui avait *proposée*... C'était pour étudier une autre combinaison, et pour n'avoir pas à subir des exigences jugées déraisonnables, que le Conseil aurait été convoqué. On nous assure que la combinaison nouvelle est sur le point d'aboutir.

— Vendredi prochain 20 décembre, 4e séance de la session ordinaire de novembre.

Les funérailles de M. Jules Lehoucq. — L'affluence était énorme. L'église du Sacré-Cœur était remplie, et le nombre de personnes forcées de rester en dehors, était bien plus considérable encore qu'à l'intérieur. Il y avait plus de 3.000 assistants.

M. Jules Lehoucq, frère de l'honorable premier adjoint de Tourcoing, était administrateur des Hospices, les vieillards et les orphelins faisaient partie du cortège. On remarquait aux premiers rangs M. Frémeaux, adjoint au maire de Mareq ; M. Hassebroucq, maire de Tourcoing ; les conseillers municipaux, les administrateurs des Hospices et du Bureau de bienfaisance, le commissaire central, les chefs, employés des services municipaux, et beaucoup de manufacturiers de Tourcoing,Roubaix et des environs.

Malgré le mauvais temps, tout le monde a accompagné le cercueil jusqu'au cimetière. Aucun discours n'a été prononcé.

La maladie, une cruelle et longue maladie, avait forcé M. Lehoucq à se retirer des affaires depuis quelque temps. Il n'avait pas encore 51 ans !

Deux disparitions. -- Victor Lupart, âgé de 13 ans, bâcleur, est disparu depuis samedi. Une autre disparition nous est également signalée : Henri Delmasure, 13 ans, demeurant au Chêne-Houpline, bâcleur, est parti samedi matin pour son travail et n'a pas été vu depuis. Vêtu d'un pantalon et paletot de velours et coiffé d'une casquette à lignes noires et blanches.

Un extradé. — Les autorités belges ont remis à la gendarmerie de Tourcoing, Joseph Dujardin, âgé de 32 ans, né à Montreuil-sur-Mer, employé d'octroi à Vincennes, poursuivi par le Parquet de la Seine, du chef d'abus de confiance. Arrêté à Bruxelles.

CONCERTS & SPECTACLES

Une fête de gymnastique. -- Voici le programme de la fête d'hiver qui sera donnée par la *Tourgemmotse*, société de gymnastique et d'armes, le dimanche 22 décembre :

Première partie : 1. *Schiller Marsch*, par la Musique Municipale ; 2. Entrée des gymnastes, défilé ; 3. Boxe française ; 4. Travail en section aux appareils ; 5. *Poésia Alpina*, par les *Mandolinistes* ; 6. Pasquilles, J. Watteeuw.

Deuxième partie: 1° *La Bohémienne*, ouverture, musique municipale; 2° Exercices d'ensemble, mains libres; 3. id., trapèze; 4. Travail artistique, escrime; 5. Pyramides, assaut général; 6. *Circolo, Mandolinistes*; 7. Pasquilles, I. Watteuw; 8. Galop final, musique municipale.

La souscription Faidherbe.— *Comité Roubaisien.* — Voici la 81e, 82e, 83e, 84e, 85e et 86e listes :

81e liste.— (Ecole nationale des Arts industriels). — Henri Verlais, administrateur de l'Ecole nationale des Arts industriels (somme souscrite au cercle du Dauphin), 10 fr. L. Levert, Ch. Vinque, P. Fournier, Anonyme, chacun 5. A. Béghin, 2. G. Sadon, 1. A. Bouteville, 1. A. Sératzki, 2. G. Nogaret, 1. — Total 27 fr. Listes précédentes, 8.046 fr. 67. Total général, 8,073 fr. 67.

82e liste. — Somme récueillie à la réunion des anciens élèves de M. Alexandre Faidherbe 21,50. — Lerouge, A. Vester, Léopold Mercier, A. Lacaeyse, René Reyns, chacun 1 fr, Henri Menbel, 0,25 Louis Leveaux, 0,50. Louis Leplat, 0,26. J. Devame, Jules Cornet, Léon Debodenance, D. Ketels, chacun 0,50. *Fontaine*, 0,20. *L. Himpe*, 0,25. P. Goddyn, A.Leroy, chacun 0,50. Th. Nys, Ernest Mignaux, chacun 0,25. *Pierre Planckaert*, 0,20.

Auguste Plouvier, 0.25. Jules Soret, J. Verpoort, *chacun 0.20. Félix Depraeter, 0.30.* Arthur Singlé, Désiré Bourgois, Joseph Henneuse, Julien Delange, Henri Billau, Albert Lavallard, Henri Clarisse, A. Lesceux, Léon Vanspeybrouck, chacun 0.25. Charles Bolle, 0.20. Gustave Grimonprez, 0,50. Emile Delobel, 0,20. Maton, 0.50. Declercq, 0.15. Henri Bonte, 0,20. Total 36,40. Listes précédentes 8,073,67. Total général 81,10,07.

83e liste. — (Maison Abaye, Duchesne, Saulnier et Cie). — L. Abaye, V. Duchesne, J. Saulnier, chacun 25,00. Ch. Brumin, T. Wicher, chacun 10,00. Bimar F. Lestienne, chacun 5,00. H. Léger, 2,00. P. Hospied, 5,00. L. Nutte, 2,00. G. Denève, J.-Bte Droulez L. Couthier, chacun 0,50. P. Lemaire, 1,00. A. Dupont, 2,00. L. Cresson, Debrauwère, chacun 1,00. F. Florquin, 0,50. J. Horent, 2,00. Masson, 1,00

E. Desurmout, 0,50. F. Duhamel, 1. L. Lecomte, E. Vanhuysse, chacun 0,50. A. Vanhoucke, F. Lombris. 1. J. Vaillant, E. Derviau, L. Thilliez, chacun 0,25. P. Potier. A. Verdebout, chacun 0,50, Total 130.25. Listes précédentes 8110.07. Total général : 8240.32.

84e liste. — Cercle d'escrime « Union Roubaisienne ». - Gustave Fourmentraux, Théodore Willem, J.-B. Donsbeck, Alfred Leroy, Edouard Terrin, Charles Duriez, Auguste Astier, Jules Dumortier, Alexandre Dumez,Ernest Hermane,Edouard Gille, chacun 1 fr. — Total 11,00. — Listes précédentes 8,240,32. — Total général 8,251,32.

85e liste. — Louis Deledalle, 0,50. A. G., 0,25. Mme veuve C. Descat. 10 francs. —Total, 10,75. — Listes précédentes, 8.251 fr. 32. — Total général, 8.262,07.

86e liste. Etablissement Pattyn.—H. Pattyn, 5 fr. Desrumeaux,1 f. J. Platel, L. Clarisse, chacun 0,50, Bonduel, 0,25. Henri Destombes,Ch. Questroy, Emile Fauvarque, Albert Bocquillon, Emile Egels, chacun 0,50. Alexandre Millescamos, 0,20. Emile Lamant, 0,25. Louis Loridant, 0,10. Charles Egels, Carlos Catteau, Hippolyte Lecrenier, Henri Watteau, Emile Deboever, Louis Alavoine, Hector Boittiaux, chacun 0,25.

Emile Quique, Elie Hay,Emile Lecerf, chacun 0,25. Emile Lamant fils,0,15. Constant Guillemez,Alphonse Samain, Jules Six, Victor Duquenne, Théodore Hartelet, Louis Derouchaix, chacun 0,25. Zéphirin Meurisse, 0,50. Emile Bouvier, Louis Franchomme, Edouard Fillière,Joseph Dornez,Illiert, J.Thoyor, V. Watine, chacun 0,25. Louis Vogel,Emile Mahieu, chacun 0,20.

E. Duquesne, L. Carbon, J.-B, Descamps, chacun 0.20 E. Putman, 0.25. C. Erroy, A. Desreumeaux, F. Meuris, J. Duquénoy, E. Vanaverberq, J. Desmettre, A. Hans, chacun 0,10. F. Moons, 0.20. Valasse, Michel, F. Guislain, chacun 0 10. J. Leveugle, 0.15. Deshommes, Jacques, chacun 0.10. Losselur, 0.05. Wibeaux, 0.10.

Henry Morel, Edmond Prud'hom, Vanfleteren, Jean Baert, Desmits, chacun 0,10. Boittieau 0,20. J.-B. Décavel, Jean Bolsins, chacun 0,10. Henry Verbeck 0,25. Henry Carette 0,30. Edouard Vanbruxel, Louis Mestagne, Dujardin, chacun 0,10. L. Vandormenge 0,20. Léon Villiot, Notghem, Jean Bassilère, Henry Leveugle, Antoine Avelingue, Emile Deboever, Jules Leconte, Henry Plouvier, chacun 0,10.

Joseph Lebel, 0,10. Julien Parmentier 0,05. Pierre Destombe, Velcomme, François Kerkove, Théophile Vangolle, chacun 0,10. Aquet, 0,15. Henry Defrenne, Jules Hutebiz, Henry Desmettre, Jules Claves. anonyme, Velquyer. Anonyme, Vancauwenberge, Oscar Hochur, Louis Vandebin, chacun 0,10.— Total, 24,20. — Listes précédentes, 8262,07. — Total général, 8286,27.

PETITE CORRESPONDANCE

X. X. — Nous allons nous renseigner et nous vous fixerons bientôt.

NORD

Nos représentants au Parlement. — Voici de quelle façon se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais dans les scrutins de la séance de lundi :

1° Sur les conclusions du rapport tendant à l'annulation de l'élection de M. Paulin Méry,boulangiste :

Ont voté *pour:* MM. Boudenoot, Boulanger-Bernet, André Déprez, Dron, Dubois, E. Eli